

# Au-delà de la loi, des questions morales

**Stéphanie**

**Arboit**

Journaliste

Vaud & régions



«Je regrette d'avoir rendu service, à la bonne franquette, puisque aujourd'hui j'en paie le prix», affirme Lionel Girardin, municipal veveysan socialiste, dont les agissements en tant que président de la Fondation Apollo sont visés par un audit du Canton.

On s'étonne d'entendre pareils propos, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, en Suisse. Non, en tant qu'élu du peuple, on ne conclut pas d'arrangements à la «bonne franquette». Encore davantage que tout citoyen, on se montre au contraire irréprochable sur l'application des lois et on ne déroge pas aux directives fiscales qui interdisent de rémunérer des membres de sa famille pour une fondation, lorsque l'on siège soi-même déjà dans son conseil.

Sur ce point, Lionel Girardin semble prendre acte puisqu'il décide de démissionner de la présidence de la fondation, même si la raison invoquée est autre que sa double casquette. Il régularise ainsi une partie de la situation, en mettant fin à un conflit d'intérêts

---

«Non, en tant qu'élu du peuple, on ne conclut pas d'arrangements à la «bonne franquette»

---

qui a duré plusieurs années. Pour le reste, le Contrôle cantonal des finances examinera comment l'argent a été utilisé et si des fautes ont été commises ou non.

Au-delà de cet aspect légal, une autre dimension morale ne peut être éludée. Lionel Girardin estime avoir arrangé Apollo, en lui donnant beaucoup de son temps. Que penseront les citoyens du fait que cet argent public, censé aider les plus démunis, a servi à rémunérer ses proches (130 fr. de l'heure pour les tâches de gestion)?

Pour l'avenue du Simplon 48, Lionel Girardin dit avoir dépanné Vevey, en reprenant des locaux que la Ville louait, mais qui étaient vides. Or l'élu a refusé de reprendre le bail à son nom, parce que la garantie de loyer (15 000 fr.) était trop élevée. Près de deux ans plus tard, la situation va être régularisée. Comment empêcher les citoyens d'estimer que l'élu a bénéficié d'une lenteur bienveillante?

Pire, cette affaire risque au passage d'entacher le nom de la Fondation Apollo, dont tous s'accordent à dire que son action pour les mal-logés est absolument indispensable. Il reste à espérer que ces personnes démunies ne paieront pas le prix fort du mélange des genres actuel. **Page 3**